

A l'attention de Frédéric ADVIELLE

Chambre Régionale des Comptes
Hôtel Dubois de Fosseux
14, rue du Marché au Filé
62012 ARRAS Cédex

Loos-En-Gohelle, le 27 octobre 2023

OBJET : Rapport de réponse à la notification d'observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de l'association CD2E pour les exercices 2020 à 2022

Courrier Recommandé avec Accusé de Réception N°1A 175 128 3703 1

Monsieur,

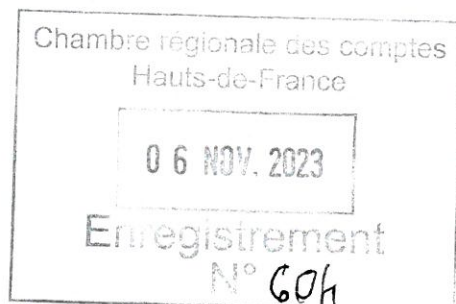
J'accuse bonne réception de votre courrier en date du 28 septembre 2023 concernant le contrôle des comptes et la gestion de l'association CD2E pour les exercices 2020 à 2022. Je vous remercie pour la prise en compte de notre stratégie. Toutefois, notre position financière, validée par l'expert-comptable semble meilleure que celle que vous annoncez.

C'est pourquoi le CD2E réitère sa demande de prise en compte de la situation financière.

Je vous prie de trouver ci-joint nos réponses au rapport cité en objet.

Je vous souhaite une bonne réception de ces éléments.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Benoit LOISON

Président du CD2E

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Benoit LOISON', written over the printed name and title.

Réponses apportées par le CD2E au rapport d'observations définitif relative au contrôle des comptes et de la gestion de l'association CD2E durant les exercices 2020 à 2022

27 octobre 2023

Les réponses sont apportées par Le Président, Benoit Loison et sa Directrice Générale, Frédérique Seels portant respectivement sur l'exercice de leur fonction de février 2021 à décembre 2022 (Président) et avril 2021 à décembre 2022 (Directrice).

4. La situation financière

L'analyse financière se limite aux exercices 2020 et 2021. Elle est donc à prendre avec prudence, au regard de la courte période couverte. Il s'agit, par ailleurs, d'années affectées par la crise sanitaire. Cette période correspond également aux années post fusion, avec l'installation d'une nouvelle directrice, en avril 2021, d'un nouveau président, en février 2021, et d'un nouveau conseil d'administration, en juillet 2021.

Comme évoqué dans le point 4.2 la situation financière analysée porte sur 2020 et 2021. 2 années de crise sanitaire, la situation du CD2E s'est fortement améliorée notamment en 2022 cf. résultat économique mentionné ci-après avec retraitement des subventions d'exploitation.

4.2.2.2.1 Les Charges de personnel

S'agissant des dépenses, en dépit de la diminution de l'effectif, les charges de personnel sont élevées (environ 67 % des charges d'exploitation). Elles sont en hausse continue, depuis la fusion, passant de 1,76 M€ en 2019, à 1,94 M€ en 2020, et 2 M€ en 2021.

De fait, les charges de personnel ont progressé durant la période alors que l'effectif s'est contracté. Ceci est décrit par les paragraphes 133, 134 et 157 à 160 du rapport.

Exprimer un avis sur l'évolution des charges de personnel nécessite de préciser au préalable le contexte.

Au cours de 3 dernières années 2020/2021/2022 :

Les produits d'exploitation sont passés de 2.690 K€ à 3.002 K€, soit une progression de 12%. Or la part des subventions s'est réduite passant de 77% des produits d'exploitation en 2020 à 66% en 2022. Ceci illustre la stratégie de développement des fonds privés, stratégie décrite dans le paragraphe 50 du rapport.

Le CD2E ambitionne de réaliser des missions à forte valeur ajoutée pour des entreprises exigeantes et il est indispensable que ses salariés aient le bon niveau d'expertise.

Les charges de personnel ont donc progressé sous les effets concomitants :

- De coûts de départs initiés afin de renouveler les compétences et expertises internes au CD2E
- D'une augmentation des salaires à l'entrée afin d'attirer ces compétences et expertises recherchées

Enfin, la stratégie est de réduire les coûts de sous-traitance en internalisant les compétences et expertises. Aussi il faudrait analyser le cumul des charges de personnel et coûts de sous-traitance.

Comme indiqué ci-dessous, cette évolution de la masse salariale n'a pas empêché le CD2E de dégager un résultat d'exploitation « économique » positif et en progression sur 2022.

4.2.3 Sur la conclusion sur la situation économique du CD2E

L'association affiche, en 2020 et 2021, un déficit d'exploitation. Le résultat net est déficitaire, en 2020, et bénéficiaire en 2021. Cet excédent s'explique par des produits exceptionnels importants, sur l'exercice. Sa situation financière apparaît donc fragile.

En application des règles comptables, les reprises de subvention d'investissement sont des produits constatés en résultat exceptionnel. Or les charges d'amortissement relatives au bien concerné par la subvention d'investissement correspondante minorent le résultat d'exploitation. Cette absence de symétrie entre les produits et charges correspondantes impacte l'interprétation du résultat d'exploitation.

Si le résultat d'exploitation incluait les reprises de subventions d'investissement, suivant en cela la logique économique, alors ce résultat d'exploitation serait positif de 185 K€ en 2020, 6 K€ en 2021 et 66 K€ en 2022. L'activité courante n'a donc pas été déficitaire au cours des 3 dernières années.